



Réunion du CGS - 19/04/2018

1-Retour du CS sur les protocoles de suivi des ressources halieutiques

AC (si Ailes Marines ne prend pas en compte la réserve : voir avec GLD) : l'avis du CS fait parvenir un avis favorable avec une réserve et des recommandations. Il sera important que cette réserve soit prise en considération par le développeur. Elle constitue la garantie pour nous, que les impacts puissent être mesurés. Les campagnes que nous avons appelées « marées expérimentales », et où il est prévu de venir 2 fois par an, ne permettront pas, seules, de mesurer les impacts du projet sur les ressources halieutiques. Vous avez pu noter que le Conseil Scientifique indiquait qu'il conviendrait de compléter vos campagnes par des observations des captures et un suivi des débarquements. Je vais aller plus loin, si cette réserve n'est pas prise en considération, ce n'est même pas la peine de faire des campagnes, vous pouvez rester à la maison.

GLD : *Retour sur la construction des protocoles - Etat de référence – concertation Ailes Marines et RTE, sur la méthodologie de travail définie et non respectée, sur le calendrier et sur le travail qu'il reste à mener. Il n'est pas mentionné dans le protocole de moyens permettant de caractériser l'environnement, cela devra être intégré.*

2-point sur le suivi des prescriptions

RAS : à voir en fonction des échanges

3-lancement des études bruit et turbidité

Dans le cadre du groupe de travail que nous animons avec les professionnels sur le sujet, ils nous font remonter leurs inquiétudes sur les pollutions sonores liées aux opérations de battage.

Des réponses sont attendues par les pros sur les impacts du bruit sur les céphalopodes, les bivalves, les gastéropodes comme le bulot et les crustacés.

Un certain nombre d'études vont être mises en route courant 2018 pour apporter enfin les réponses aux pêcheurs sur les impacts du bruit. Tous les moyens financiers et humains devront être mis en œuvre par Ailes Marines pour mener à bien ces études avant construction.

Concernant la turbidité, nous travaillons avec Ailes Marines sur une feuille de route qui permettra de mieux appréhender les potentiels impacts. Nous restons persuadés qu'il serait préférable que ces sédiments soient ramenés à terre et valorisés.



Questions diverses :

Protection des fondations : envisager l'abandon des anodes sacrificielles pour protéger les fondations. : Cette technique qui consiste à placer des anodes dites « sacrificielles » – majoritairement composées d'aluminium – sur les fondations « jacket » rejette des métaux dans l'eau. Souvent décriée dans le cadre de l'enquête publique, et n'ayant pas d'éléments précis sur les désagréments que cela pourrait poser aux ressources halieutiques, il conviendrait d'envisager le passage à une protection dite par courant imposé. C'est déjà le cas sur le parc de Noirmoutier et celui de Dieppe le Tréport en réponse à une demande citoyenne exprimée à l'occasion des différents moments de concertation autour du projet. (<https://iles-yeu-noirmoutier.eoliennes-mer.fr/focus-labandon-anodes-sacrificielles-protoger-fondations/>).

Nous aimerions que ce système de protection soit étudié.

Maintien des pratiques de pêche et sécurité des pratiques : Le temps passe, nous n'avons toujours pas de garanties sur le maintien de l'ensemble des activités de pêche au sein du futur parc éolien. Comme indiqué lors des commissions nautiques, il est pour cela impératif que la totalité des câbles soit ensouillée. Il est donc important que ces discussions aient rapidement lieu et qu'au-delà des grands principes définis lors des commissions nautiques, nous ayons avant la construction du parc un arrêté signé par le préfet maritime indiquant que l'ensemble des activités seront maintenues sur toute la zone du parc.

Il serait intéressant que les usagers puissent également avoir un retour des essais d'intervention et d'hélicoptère organisés sur différents parcs en France et à l'étranger, et que soit organisés des essais en mer en association avec les structures de sauvetages locales (aussi bien de jour que de nuit)

Recours porté par quelques associations locales : Dans le cadre des recours portés par ces associations sur les conventions DPM Ailes Marines, et sur l'étude d'impact, dans la décision de justice émanant de la cours d'appel administrative de Nantes en date du 3 avril 2018, il est fait état de : *« Considérant, en deuxième lieu, qu'il résulte de l'étude d'impact, non sérieusement critiquée sur ces points, que si des interdictions de pêches, limitées à 500 mètres autour des engins de travaux seront édictées en phase de travaux, l'impact sur la pêche professionnelle en sera limité, dès lors que la plupart des flottilles utilisent l'ensemble de la baie et ne sont pas pour l'essentiel dépendantes de la zone en litige, que la période de pêche est limitée à environ trois mois par an »*

Je pense que le tribunal s'est inspiré des éléments de défense de l'avocat d'Ailes Marines et cela est plus que préoccupant. Il est clair que les navires de la baie seront fortement impactés pendant les travaux et que cela nécessitera des compensations, mais pas uniquement sur 3 mois ! Mais 12 ! et ça c'est une certitude. J'aimerais qu'Ailes Marines nous expliquent d'où viennent ces chiffres et comment de telles choses peuvent être reprises par leur avocat.

Port de maintenance : les professionnels du port de pêche de Saint-Quay-Portrieux par l'intermédiaire de leurs représentants ont fait remonter les conclusions de la réunion du groupe de travail organisé sur le sujet avec les professionnels au Président du Département, au Préfet de département et à Ailes Marines. Il est techniquement impossible d'implanter un port de maintenance sur la partie pêche.

Etude géotechnique : décision fâcheuse prise unilatéralement entraînant une perte totale de confiance des professionnels envers leur représentant. Les pêcheurs grondent et se rendent compte depuis quelques



campagnes que les comités ne sont pas écoutés malgré leurs efforts pour se faire entendre. Certains pêcheurs remettent en cause le travail du comité. Cette décision ne sera pas sans conséquences pour Ailes Marines.